

Constitution : une révision se profile à l'horizon

FÉDÉRAL Droit de vote à 16 ans, primauté de la loi sur la religion : les idées fusent

- ▶ Pour réviser la Constitution sous la prochaine législature, il faut dresser une liste.
- ▶ Elle pourrait voir le jour la semaine prochaine à la Chambre.
- ▶ Il y a une convergence de vue pour réformer le texte, mais le confédéralisme de la N-VA est banni.

La révision d'une Constitution n'est jamais un acte anodin dans un pays démocratique, mais en Belgique, c'est encore plus symboliquement chargé qu'ailleurs. Car c'est par ce biais que les responsables politiques des dernières décennies ont transformé le pays à coups de querelles communautaires et de réformes de l'Etat, et on y réfléchit donc à deux fois.

Mais ce n'est pas pour cela qu'on ne touchera pas prochainement à la Constitution.

Ce mercredi, à la Chambre, une certaine convergence de vues s'est dessinée sur le principe d'une révision sous la prochaine législature. Les propositions, qu'on lira ci-dessous, ont fusé. Aux abris, les francophones ? Voire. Car la N-VA s'est trouvée très isolée : c'est le seul parti (avec le Vlaams Belang et les indépendants Vuye et Wouters) à avoir émis des revendications communautaires. « *Nous voulons une réforme confédérale du pays dans les plus brefs délais* », a indiqué Peter De Roover, le chef de groupe N-VA à la Chambre. La N-VA n'a reçu aucun écho auprès des autres partis. Chez les francophones, c'était attendu. Chez les Flamands, c'était probable, mais c'est donc confirmé.

Trois listes identiques

Pas de communautaire, donc. Mais la question qui se posait était de savoir si cela excluait

toute autre possibilité de réformes sur des thèmes importants, comme l'égalité de genre, la protection des droits fondamentaux, l'âge du droit de vote ou la laïcité. Et là, les portes s'ouvrent. Seul le MR n'est demandeur d'aucune révision, « *mais nous n'excluons pas une discussion sur l'un ou l'autre article* », a dit David Clarinval.


Cela posé, la révision n'est pas encore acquise pour autant. Car si la Chambre parvient à s'accorder sur une liste d'articles à réviser sous la prochaine législature, il en faudra encore une, identique, au Sénat. Et une troisième, toujours identique, au sein du gouvernement fédéral.

Certains députés, au PS notamment, estiment toutefois que si une liste émane de la Chambre et du Sénat, le gouvernement en affaires courantes ne pourra s'y opposer. Bref, la route est longue, mais le verrou de la Constitution semble céder sur une réforme non communautaire. ■

BERNARD DEMONTY

QUE VEULENT LES PARTIS ?


Le confédéralisme, à bref délai

La position de la  N-VA est simple : le parti souhaite que tous les articles de la Constitution soient ouverts à révision, « pour arriver le plus vite possible à un modèle confédéral ». La N-VA étant isolée sur ce point, elle n'a toutefois pas exclu de discuter d'une réforme qui porterait sur des articles qui ne sont pas à portée communautaire. Mais elle plaide pour une liste très large : « Il ne s'agit que d'une liste d'articles soumis à révision. Le prochain Parlement devra décider, et il devra le faire à la majorité des deux tiers. Il y a donc beaucoup de verrous. Alors pourquoi s'interdire de viser large ? »

Le droit de vote aux non-Belges

Les verts veulent élargir le droit de vote à toutes les élections aux non-Belges et leur ouvrir l'accès à l'administration. Ils veulent aussi une circonscription unique. Actuellement, à quelques exceptions près, les francophones ne peuvent voter que pour des francophones et il en va de même des Flamands. Le groupe Ecolo-Groen demande la création d'une circonscription qui couvrirait donc tout le pays. Ils estiment également que les jeunes devraient pouvoir voter dès 16 ans. Ils veulent aussi inscrire l'égalité de traitement en fonction du genre et de l'orientation sexuelle.

Dissoudre les partis liberticides

Le PS est favorable à une révision de la Constitution non communautaire.  Parmi les propositions socialistes figure la possibilité de « dissoudre les partis liberticides et de les empêcher de se présenter aux élections », a indiqué Laurette Onkelinx. Le PS veut aussi une démocratie plus participative, ce qui passe par le référendum d'initiative citoyenne ou une réforme du Sénat. Le PS veut aussi affirmer la primauté du droit sur la religion. Il demande aussi l'inscription d'un droit à l'eau et à la mobilité dans le texte.


Le contrôle du Parlement sur l'entrée dans un conflit

Les socialistes flamands veulent renforcer le rôle du parlement fédéral lorsqu'il s'agit d'entrer dans un conflit armé (article 167). Le SP.A estime qu'actuellement, le gouvernement décide que le parlement pèse peu. Le parti voudrait un système à la française, où le gouvernement prend la décision (souvent urgente), mais où le parlement doit donner son assentiment dans les trois mois. Le SP.A veut aussi affirmer la primauté de la loi sur la règle religieuse.

Demandeur de rien

Le MR se distingue des autres partis dans sa liste d'articles à réviser. C'est la seule formation qui n'appelle pas à une révision de la Constitution. « Nous ne sommes demandeurs de rien », a indiqué David Clarinval, qui craint que si des articles sont soumis à révision, on ouvre la boîte de Pandore communautaire. Mais les libéraux savent que les partenaires du gouvernement, VLD en tête, souhaitent réviser des articles. Aussi le MR laisse-t-il une porte ouverte. « Nous pourrions éventuellement accepter une discussion sur l'un ou l'autre article si la demande en est faite. »

Le droit à la vie

Le parti chrétien flamand trouverait juste de placer le droit à la vie dans la Constitution. Il est aussi demandeur d'ouvrir à révision les articles qui permettraient de moderniser la justice, et notamment la Cour d'Assises. Le CD&V est aussi ouvert à une affirmation de la séparation de l'église et de l'Etat. « Il faut garantir l'égalité indépendamment des convictions et des religions », a dit Servais Verrherstraeten. Le CD&V veut aussi « affirmer le respect des normes et valeurs de notre état de droit. » 

Pas de nouveaux articles

Le CDH ne souhaite pas de grandes aventures constitutionnelles. Il accepte juste de reprendre la liste des articles que le gouvernement Michel pouvait réviser. Pour le CDH, il n'est pas possible d'aller plus loin parce que le gouvernement est en affaires courantes. « Je voterai contre toute proposition visant à aller plus loin », a dit Francis Delpérée. Parmi les articles acceptés par le CDH figure donc l'article qui permet une circonscription fédérale, qui permet de reconnaître les droits des handicapés et le droit à la sécurité, au respect de la vie privée.



Le référendum d'initiative citoyenne

Le PTB veut lui aussi inscrire de nouveaux articles à réviser. Il veut intégrer une série de droits fondamentaux, tels « le droit à l'énergie, à l'eau, à une alimentation équilibrée et accessible. » Pour le député Marco Van Hees, il faut aussi « élargir la démocratie, qui est de basse intensité ». Pour cela, le PTB veut un référendum d'initiative citoyenne et un élargissement du droit de vote aux jeunes dès 16 ans. Le PTB refuse en revanche toutes les réformes portant atteinte à l'unité du pays.



La laïcité dans un préambule

La principale réforme que demande le parti libéral flamand, c'est l'ajout dans la Constitution d'un préambule affirmant la neutralité, la laïcité de l'Etat et l'impartialité des pouvoirs publics. Le VLD veut aussi renforcer la liberté d'expression, affirmer l'égalité entre les hommes et les femmes et la séparation de l'Etat et des religions. Les libéraux veulent aussi la suppression de l'obligation de voter. Enfin, le VLD veut renforcer le pouvoir du Parlement en matière de décision d'entrer dans un conflit armé.

